



NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE

WEB : www.nouveaupartianticapitaliste.fr

TWITTER : @NPA_NouvParAnti

INSTAGRAM : @npanouveaupartianticapitaliste

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 26 octobre 2023

LE PRÉFET DE PARIS S'ACHARNE À VOULOIR INTERDIRE LES MANIFESTATIONS EN SOUTIEN À LA PALESTINE. NOUS NE LÂCHONS RIEN !

Le préfet de police de Paris a annoncé aujourd'hui qu'il interdirait la manifestation de soutien à la lutte du peuple palestinien prévue pour samedi. Le NPA et le NPA Jeunes ont déposé une manifestation « de solidarité avec le peuple palestinien » pour samedi 28 octobre à Paris, au départ de la place du Châtelet à 14 heures 30, au nom de l'Inter-orga Palestine qui regroupe des syndicats, des associations et des partis (appel joint).

Dans une interview, le préfet précise que « ce n'est pas une question de maintien de l'ordre ». « Dans les manifestations qui ont eu lieu, il n'y a pas eu de trouble à l'ordre public. » Effectivement, aucun trouble le mardi 24 octobre à l'appel de l'intersyndicale Île-de-France, aucun trouble le dimanche 22 octobre, où 30 000 personnes étaient réunies à l'appel du collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens. Aucun trouble non plus le jeudi 19 octobre, où 6 000 personnes ont manifesté à l'appel notamment de l'Inter-orga Palestine. Le préfet agit donc pour des raisons strictement politiques.

Pour rappel, le NPA et Euro Palestine-CAPJPO avaient appelé à se rassembler le jeudi 19 octobre et obtenu au tribunal administratif la levée de l'interdiction de manifester abusivement décrétée par le préfet Nuñez. C'est en persistant à vouloir faire respecter le droit de manifester et d'exprimer le soutien à la lutte des Palestiniens que la voie avait été ouverte à des levées d'interdiction d'autres manifestations ailleurs dans le pays. Le préfet cherche-t-il à riposter après ce camouflet infligé par le tribunal administratif ?

Au nom de quoi le préfet prétend-il interdire la manifestation de samedi si « ce n'est pas une question de maintien de l'ordre ? » Si la préfecture publiait effectivement un arrêté d'interdiction, elle quitterait le terrain administratif qui devrait être le sien pour prendre une décision politique scandaleuse. Laurent Nuñez a déclaré que le NPA, ainsi que d'autres organisations qui appellent à manifester, laissent « à penser qu'elles étaient en soutien du Hamas ».

L'accusation du préfet contre le NPA/NPA Jeunes est gravissime et scandaleuse. Cette accusation vise à discréditer l'ensemble du mouvement de solidarité massif pour le peuple palestinien. La préfecture fait sciemment l'amalgame entre la solidarité avec le peuple palestinien et « l'apologie du terrorisme ». Elle fait l'amalgame entre la dénonciation de la colonisation et de la guerre menée par l'État d'Israël et l'antisémitisme. Elle entretient l'amalgame entre le peuple palestinien de Gaza sous les bombes et l'idéologie et les méthodes d'un courant intégriste religieux comme le Hamas.

Ces amalgames sont parfaitement hypocrites : l'État français n'a aucun problème à s'allier et vendre des armes à des régimes intégristes musulmans comme l'Arabie saoudite ou à des soutiens avérés du Hamas comme le Qatar.

Derrière cet argument de pure mauvaise foi se cache la volonté d'appuyer sans réserve les massacres perpétrés par l'État d'Israël en Palestine.

Les organisations de jeunesse, partis, syndicats et associations visées par le préfet Nuñez appellent à se mobiliser de la manière la plus unitaire, en manifestant à toutes les occasions pour exiger la fin des opérations militaires de l'armée israélienne contre les Palestiniens et Palestiniennes. Ces organisations ont toujours combattu le racisme (donc l'antisémitisme et l'islamophobie) et l'intégrisme religieux, et elles s'adressent aussi aux classes populaires d'Israël victimes elles-mêmes d'un gouvernement militariste d'extrême droite.

Nous ne lâchons rien : nous maintenons notre appel à descendre massivement dans la rue ce samedi. Comme à Londres, Madrid, Bilbao, au Caire ou New York : pas en notre nom ! Nous préparons un recours juridique contre l'interdiction annoncée de manifester si elle venait à être confirmée.

À bas la guerre de l'État d'Israël contre les Palestiniens !

En manifestant malgré les interdictions, en infligeant des défaites devant les tribunaux aux préfets de Darmanin, nous avons ouvert une brèche : il faut amplifier le mouvement, nous continuons à manifester !

WEB : www.nouveaupartianticapitaliste.fr | **TWITTER :** @NPA_NouvParAnti | **INSTAGRAM :** @npanouveaupartianticapitaliste

WEB : <https://npa-jeunes.org> | **FACEBOOK :** NPA Jeunes | **TWITTER :** @NPA_jeunes | **INSTAGRAM :** @npa_jeunes